



# LE JOURNAL MUNICIPAL DE RANGUEVAUX

N° 359

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2022

Au cours de la séance du 23 novembre 2022, l'Assemblée Communale :

- 1) **DECIDE** de voter les subventions suivantes pour l'année 2022 :
 

* MPT	2 540 €
* Mon Village	2 950 €
* La Ranguevalloise	2 590 €
* Souvenir Français	980 €
* U.S.R.	1 600 €
* T.C.R.	680 €
* Club canin	250 €

**ALLOUE** une somme de 660 € pour l'achat par l'association Mon Village de friandises à l'occasion de la St Nicolas ainsi que pour les casse-croûte et boissons à l'occasion de la fête du sport ;  
**DECIDE** d'attribuer une subvention de 30 € à deux associations patriotiques extérieures, U.N.C et F.N.D.I.R.P.
- 2) **DECIDE** de reporter le programme d'exploitation proposé par l'ONF pour l'année 2022/2023, compte tenu des difficultés d'exploitation de la parcelle 3 (Bois du Four) et de la modicité de la recette attendue.
- 3) **DECIDE** concernant le bois d'affouage, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 de fixer à 10 € le prix du stère jusqu'à 15 stères et à 15 € au-delà de 15 stères, dans la limite de 30 stères pour les seuls habitants de Ranguevaux.  
**DESIGNE** Monsieur André DEUTSCH, Madame Dominique GREINER et Monsieur Claude SCHOSSELER en qualité de garants forestiers.
- 4) **DECIDE** l'acquisition de la partie Est de la maison sise 2, rue de Morlange, d'une contenance de 67ca, au prix total de 21 500 €.
- 5) **APPROUVE** le projet de démolition du bâtiment 2, Rue de Morlange et l'extension du square Roger-Persch pour un coût global prévisionnel de 221 225 € H.T. ;  
**SOLLICITE** les subventions auxquelles la commune peut prétendre.
- 6) **APPROUVE** le projet de rénovation du nouveau cimetière pour un coût global prévisionnel de 126 807,70 € ;  
**SOLLICITE** les subventions auxquelles la commune peut prétendre.
- 7) **APPROUVE** le reversement de la taxe d'aménagement à la C.A.V.F pour les investissements déployés sur les zones d'activités économiques et sur les équipements portés par la Communauté d'agglomération dans le cadre de ses compétences.

## INFORMATIONS / SERVICES

### BATTUES DE CHASSE

**R**appel des battues de chasse :

- Forêt communale de Ranguieux et forêt privée Roches et Carrières :  
**4 et 16 décembre**
- Chasse privée du Frounel (derrière le lotissement de la Cueillerotte) :  
**10 décembre**

La plus grande prudence est recommandée aux promeneurs qui sont tenus de respecter les périmètres de chasse

### BALAYAGE DES RUES

**L**a prochaine tournée de balayage des rues aura lieu le **lundi 12 décembre** au matin.

Merci aux automobilistes de libérer à cette date les trottoirs et caniveaux des véhicules en stationnement.

### CLUB CANIN

**L**’assemblée générale du Club Canin Hayange/Ranguieux est programmée le **vendredi 9 décembre à 19h** à la salle Jean-Pierre PIPERAUX.

### SPECTACLE

**V**enez passer une extraordinaire soirée d’humour et de rires le **samedi 21 janvier 2023 à 20h** au foyer socioculturel. **Julien STRELZYK** (notre célèbre humoriste lorrain !) nous présentera son spectacle « ça passe TROP VITE ! ».

Entrée sur réservation, 15 € le billet ; au secrétariat de mairie à **partir du lundi 5 décembre 2022**.



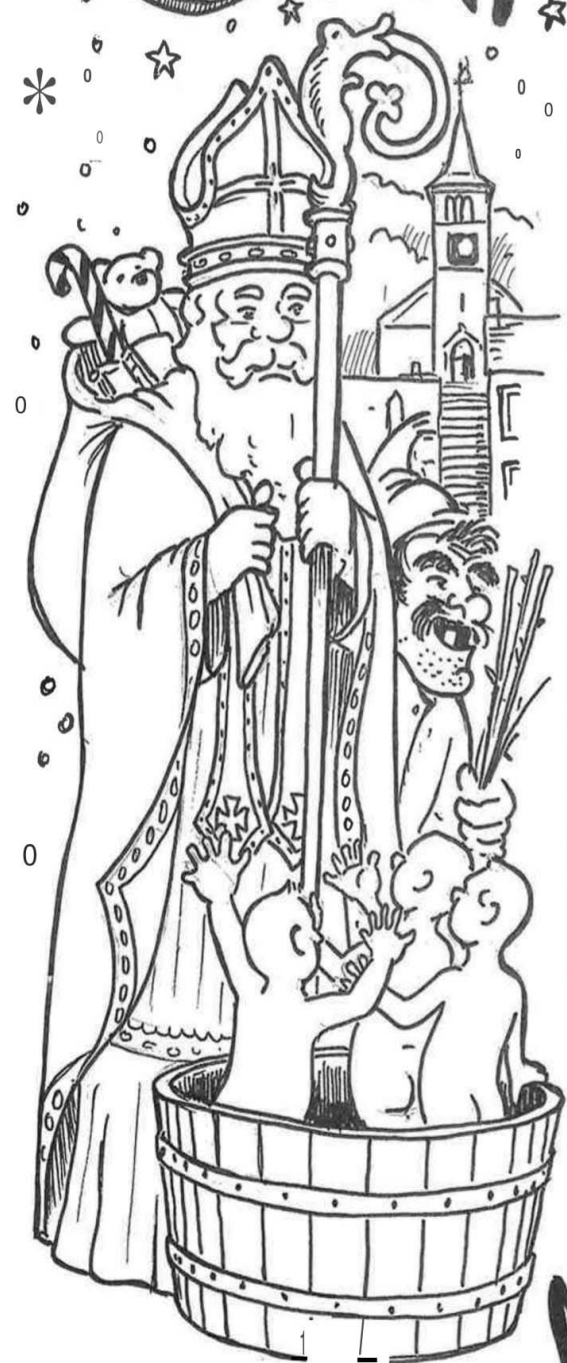
### INFORMATIONS PAROISSIALES

#### Messes à Ranguieux :

- samedi 3 décembre à 18h00
- samedi 17 décembre à 18h00
- samedi 24 décembre à 17h30  
messe de la nativité

# S<sup>t</sup> NICOLAS

## RANGUEVAUX



La municipalité et l'association  
"Mon Village" vous invitent  
à accueillir Saint Nicolas dans les rues  
du village en compagnie de la Batterie-  
Fanfare « La Ranguevalloise ».

**SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2022**

Le départ du défilé se fera depuis le  
haut de la Rue des Carrières à  
**15 heures**

A l'issue du défilé des friandises seront  
distribuées aux enfants du village  
autour d'un goûter au foyer  
socioculturel  
« Lucien Perera »

